

## Consultation citoyenne

### ”Projet de salle des fêtes communale”

Comme annoncé lors de notre campagne, la nouvelle équipe municipale souhaite permettre à chaque Grézirois(e) de participer à la décision publique.

À cette fin, nous organiserons une grande consultation citoyenne pour chacun de nos projets majeurs : réhabilitation de la halle, reconversion du site de l’ancienne école maternelle et le choix de la nouvelle salle des fêtes communale. Notre objectif étant de répondre aux attentes des Grézirois(e) tout en restant dans un budget compatible avec les finances de la commune (autour de 11 millions d’investissement sur le mandat) et sans augmenter les taux d’imposition communaux.

Dans le cadre de l’élaboration d’un programme, avant de se lancer dans des opérations de constructions, il est indispensable d’envisager un budget prévisionnel.

Or, « les prévisions sont difficiles, surtout lorsqu’elles concernent l’avenir » disait Pierre Dac, ainsi en fonction des besoins et des arbitrages, le budget prévisionnel estimé, à ce jour, connaîtra certainement des évolutions.

Projets	Coût estimé (€)	Coût estimé cumulé (M €)
Réhabilitation eaux pluviales	2 500 000	
Construction terrain foot synthétique et espace de loisirs	900 000	3,4
Réhabilitation de la halle	600 000	4
Reconversion site ancienne école maternelle	3 000 000	7



Aujourd’hui, nous vous proposons de définir ensemble la future salle des fêtes de Grézieu-la-Varenne.

La salle des fêtes actuelle a été construite en 1932 et réhabilitée en 1974. Elle est de style Art Déco et sa façade est remarquable.

Nous vous soumettons 2 options possibles :

- **Réhabilitation de la salle des fêtes actuelle** en la mettant aux normes d’accessibilité et d’isolation thermique et phonique tout en augmentant la capacité d’accueil à 300 places, pour une superficie de 634 m<sup>2</sup>. Bien entendu, les 2 parkings autour seraient aménagés de façon à pouvoir accueillir les utilisateurs de cette salle rénovée. Le budget de cette réhabilitation et aménagement des parkings serait de 2,8 millions d’euros.
  - Avantages : situation privilégiée au cœur du village, conservation de l’identité historique du lieu, coût permettant d’envisager sereinement le financement des autres projets du mandat.
  - Inconvénients : Rénovation importante, travaux à prévoir sur de nombreux mois, gestion des parkings à bien cadrer.

- **Construction neuve** sur le terrain situé entre l'école de la voie verte et la départementale D489, salle polyvalente d'une capacité adaptable de 350 places aux normes actuelles, pour une superficie de 814 m<sup>2</sup>. Le budget de cette construction neuve et de son parking serait de 4,5 millions d'euros.
  - Avantages : possibilité d'adaptabilité des locaux avec des cloisons amovibles, construction HQE, gestion des parkings simplifiés avec possibilité de mutualisation avec ceux de l'école de la voie verte.
  - Inconvénients : Excentré du cœur du village, coût conséquent impliquant le risque de devoir faire des choix financiers pour les autres projets du mandat.

Projets		Coût estimé (€)	Coût estimé cumulé (M €)
Autres projets			7
Salle des fêtes	Réhabilitation	2 800 000	9,8
	Construction neuve	4 500 000	<b>11,5</b>

Afin de rester dans le cadre du budget communal, il y a fortes probabilités que le choix d'une construction neuve obligera à décaler un des autres projets sur le début du prochain mandat.

## Quel serait votre choix ?

Afin que nous puissions prendre en compte votre avis, merci de renseigner le coupon ci-dessous et de le retourner en Mairie via la boîte aux lettres (Mairie de Grézieu - 16, avenue Emile Evellier 69290 Grézieu-la-Varenne) ou par mail (mairie@mairie-grezieulavarenne.fr) avant le lundi 21 septembre 2020.

✂-----

## Consultation citoyenne sur le projet de la salle des fêtes

A retourner en mairie avant le lundi 21 septembre 2020

- Je préfère une réhabilitation de la salle des fêtes actuelle
- Je préfère une construction neuve à côté de l'école de la voie verte

Raison de mon choix :

Nom : .....

Prénom : .....

Quartier : .....

E-Mail : .....@.....

**Signature :**